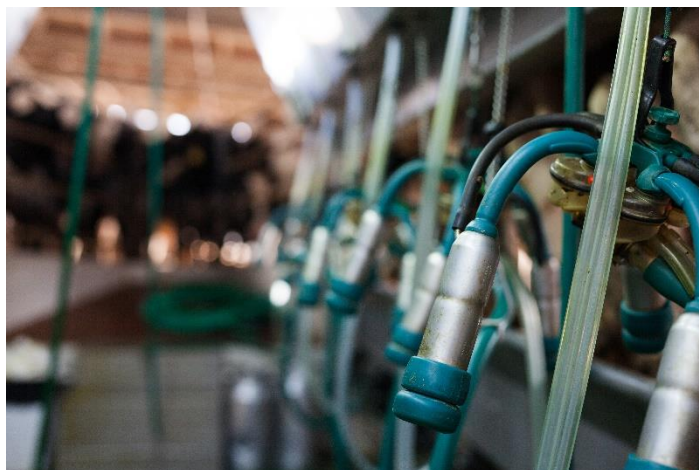


LA BIOSECURITE AU SERVICE DES ELEVEURS ET DES PRODUCTEURS DE LAIT



Interview Thibaut ARCHER Directeur Commercial Agriculture chez Kersia, fabricant de produit d'hygiène.



1. Pouvez-vous vous présenter ?

Bonjour, je m'appelle Thibaut ARCHER, je suis directeur commercial chez Kersia, l'un des leaders mondiaux en produit d'hygiène pour l'agriculture. Nous travaillons avec plus de 350 clients en France et d'autres partout dans le monde. Des laiteries, des coopératives, des négociants, les réseaux vétérinaires, les organismes professionnels agricole (centre d'insémination, contrôle laitiers, distributeurs etc...). Notre quotidien consiste à vendre des produits et services d'hygiène à la filière Elevage pour assurer la « biosécurité » des exploitations.

2. Qu'entendez-vous par « biosécurité »

L'objectif premier est de prévenir les exploitations contre toute forme de contamination et ainsi améliorer les performances de leur structure. Mais le métier a beaucoup évolué ces 10 dernières années. On est passé d'une posture client / acheteur / fournisseur classique à une proposition de valeur d'accompagnement globale de la filière. Nous aimons à dire que nous intervenons « de la fourche à la fourchette ». C'est-à-dire qu'aujourd'hui nous proposons des solutions d'hygiène, nous garantissons des résultats et c'est là notre engagement vis-à-vis des professionnels de la filière. C'est devenu une mission d'accompagnement (formation, analyse, test, audit, compte-rendu d'audit) auprès des éleveurs et des organismes professionnels et en partenariat avec nos distributeurs au quotidien.

3. Comment assure-t-on la « Biosécurité » d'une exploitation ?

Les deux actions principales sont le nettoyage pour décoller la matière organique et la désinfection pour éviter les contaminations bactériennes ou virales. Des programmes d'hygiène sont mis en œuvre pour baisser la pression sanitaire d'un environnement ou d'une installation d'élevage. Ce sont soit des actions mécaniques réalisés par l'éleveur soit des actions programmées automatisées via des appareils de diffusion, de fumigation etc...

4. Pouvez-vous donner des illustrations concrètes ?

Par exemple citons le trempage de la mamelle. C'est-à-dire qu'on va fournir des produits et techniques pour nettoyer et désinfecter après la traite (2 fois par jour) les machines à traire, les manchons trayeurs et les mamelles de vache. On va proposer la même chose pour assurer le nettoyage et la désinfection de tous les bâtiments de la ferme. Idem pour ce qui est du traitement de l'eau pour les bêtes. Il est primordial pour un éleveur d'avoir un cheptel performant qui consomme une eau pure et équilibrée

5. Quels sont les produits d'hygiène utilisés en élevage ?

La famille de produits les plus utilisés en matière d'hygiène sont les biocides. Ces produits ont une action de désinfection grâce à leur substance dite « active ». Ils sont utilisés pour diminuer la pression bactérienne et virale des lieux. Dans la catégorie des biocides, il existe 23 domaines d'application (TP) différents. En agriculture, on utilise principalement les TP 3/4/5 : hygiène vétérinaire / hygiène surface et hygiène des canalisations) voir TP1 pour l'hygiène des mains. Enfin à chaque situation/action, son produit. Par exemple, l'éleveur ne va pas utiliser les mêmes produits avant et après la traite.

6. Pourquoi l'hygiène est-elle cruciale dans une exploitation agricole ?

La biosécurité, c'est toutes les actions à mener pour conserver les élevages en bonne santé et prévenir des maladies et des contaminations. C'est important car c'est ce qui va permettre d'éviter l'utilisation des produits médicamenteux (antibiotique) en cas d'élevage contaminé. En somme, la biosécurité c'est du préventif et non du curatif puisque ça intervient en amont de la chaîne. Et puis, les antibiotiques, ça coûte plus cher, ça peut modifier les caractéristiques des animaux et au final le consommateur n'en veut pas ! On estime qu'en l'espace de 5 ans, le secteur de l'élevage a diminué de 30% sa consommation d'antibiotiques grâce à l'hygiène, et à l'évolution des pratiques et des conduites d'élevage.

7. Concrètement quels sont les risques pour un éleveur ou un agriculteur ?

En matière d'élevage, le risque c'est parfois de devoir tuer toute sa population animale. En cas de grippe aviaire par exemple ou de contamination du cheptel. Cela représente un coût évidemment. En pareille situation, les éleveurs petits et gros risquent de mettre la clé sous la porte. Prenez un autre exemple, celui d'une entreprise laitière majeure et la crise qu'elle a connue en raison de la contamination de ses poudres de lait. L'entreprise a dû rapatrier une bonne partie de ses lots mis sur le marché, fermer préventivement l'usine pour identifier le lieu de la contamination. Tout cela a coûté très cher à l'entreprise à cause d'une invasion bactérienne.

8. Quels sont les enjeux de votre secteur en 2020 ?

Les éleveurs en France sont déjà dans le « préventif » même s'il y a des débats entre d'un côté la filière conventionnelle et de l'autre ceux qui prônent le « zéro intervention » et le retour au 100% naturel. Ceux-là veulent limiter les intrants de toute nature et particulièrement de tous produits

chimiques en général. Par exemple, un éleveur peut très bien se conformer à un cahier des charges BIO et utiliser produits d'hygiène pour prévenir des contaminants. Pour preuve, 80 à 90% des produits biocides sont compatibles avec les cahiers des charges du label BIO. La difficulté, c'est qu'il y a beaucoup d'amalgames et de fantasmes sur ces questions et que le consommateur est aujourd'hui éloigné de la terre et de ses problématiques. Il est donc essentiel pour nous de défendre certaines substances actives Biocides. Ces substances ne sont pas dangereuses pour l'homme et l'environnement, elles sont testées, évaluées, approuvées conformément à la réglementation. A l'inverse, nous estimons que leur non utilisation rend la filière agroalimentaire plus vulnérable.

9. Qu'est ce que vous préconisez en matière d'utilisation des produits biocides ?

Nous ne poussons pas à la consommation tout azimut des produits d'hygiène. Au contraire nous formons les éleveurs à une utilisation raisonnée des produits. Nous savons qu'ils doivent montrer patte blanche sur tout et que tout est extrêmement réglementé et monitoré : le risque utilisateur, les quantités appliquées. Par exemple, chaque éleveur sait quelle quantité de produit il utilise par vache et par an. Il y a une vraie traçabilité des produits et une totale transparence puisque tout est consigné dans des cahiers sanitaires. Les produits utilisés bénéficient d'autorisation de mise sur le marché (AMM) de la part des autorités compétentes. Il faut faire confiance aux institutions françaises et européennes qui évaluent et réglementent ces produits. Ces processus d'évaluation avant mis sur le marché sont très longs et drastiques. Cela a de la valeur en termes de sécurité d'utilisation.

10. Dernière chose, on parle beaucoup de recyclage des emballages, que faites-vous en la matière ?

Depuis 2010 nous avons mis en place un système de récupération des emballages d'hygiène pour la filière laitière. Les fabricants collectent l'écocontribution qui est payée par l'utilisateur final (l'éleveur). Elle est d'à peu près 23 euros la tonne qui permet de mettre œuvre ce dispositif de collecte des emballages vides. On a aujourd'hui un taux de rendement de 75% c'est-à-dire que lorsqu'on émet 100kg de bidons sur le marché, 75kg sont collectés pour recyclage. On est en train de mettre en place la même chose pour le secteur Hors sol car ce ne sont pas les mêmes acteurs que dans la filière laitière. Cela devrait voir le jour début 2021.

11. Quels sont les chiffres clés du secteur ?

Du côté des fabricants, il faut savoir que le marché s'est resserré autour d'acteurs d'une certaine taille car la défense des produits « Biocides » coutent chers. On peut citer Kersia, Ecolab, Hydrachim, Diversey, CTH, Cidlines, De laval, Actrade.

Du côté de la filière élevage, il faut distinguer 2 catégories : les éleveurs laitiers. Ils représentent en France 61 000 exploitations (50 000 bovins lait / 5000 ovins / 6000 caprines). Ils utilisent à peu près 35 000 Tonnes de produits d'hygiène par an.

Enfin, l'autre catégorie rassemble les éleveurs hors sol (14 000 en volaille de chair / 23 000 en porc / 3 000 en poules) : ils représentent 7000/8000 tonnes de produits d'hygiène consommés chaque année.